

ciments cela ne m'avancera à rien. Je me 75  
dis rien encore, mais j'avais demandé que  
l'Académie donnât une grande publicité à  
mes nouvelles découvertes.

---

A ma nièce Clotilde au sujet du départ de sa  
sœur pour le Brésil.  
Campinas, le 25 avril 1864

Le monde est ainsi fait qu'un petit peu de joie  
est le plus souvent enchaîné dans beaucoup de  
souffrances. Il semble qu'il serait plus sage  
de demander la force de souffrir que d'aspirer à  
un peu de bonheur. Mais au milieu de tout cela  
aimons Dieu et notre prochain, car si aimer c'est  
souffrir, c'est aussi ce qui nous rend forts.

---

A Monsieur Henri Roux, à Campinas.

Mon cher Beau-père,  
Vous m'invitez à vous envoyer quelques exemplaires  
de mon Papier - inimitable pour que vous puissiez les  
remettre à M.<sup>re</sup> Fischer Imprimeur à Cassel. Je  
m'engage de vous en envoyer 10 exemplaires, et  
pour que d'en puisse faire la comparaison je les mets  
au double.

Le Papier - inimitable est rempli de couleurs de tous  
les tons et de toutes les nuances imprimés simultanément  
sans qu'il importe que soit leur nombre. On voit dans  
ces 10 épreuves que mon procédé a fait des progrès,  
mais aujourd'hui j'ai fait de nouvelles investigations  
qui m'ont mis à même d'imprimer de bien meilleurs  
épreuves et de faire de bien jolies combinaisons.

Le Papier - inimitable doit avoir les propriétés  
suivantes : On doit pouvoir y distinguer toutes les  
couleurs et nuances qui existent dans la nature.  
Il doit être rempli de millions de traits grands -  
ou microscopiques, présentant eux-mêmes toutes  
ces couleurs et nuances. On doit pouvoir en

imprimer des millions d'exemplaires, tous égaux dans la forme et les couleurs jusques dans les plus petits détails microscopiques.

Il est destiné à être appliqué aux Billets de Banque et autres papiers et représente des valeurs pour leur donner une pleine et entière garantie contre les falsifications. Il sera également applicable aux étiquettes des produits fabriqués pour empêcher les contrefaçons et les falsifications.

Le Libraire y trouvera un moyen d'ornement et de garantie contre les éditions contrefaites.

Pour ce qui regarde les Papiers de valeurs la gravure devra être appliquée sur le Papier inimitable de manière que tous les traits de la gravure tombent exactement sur les mêmes traits ou les taches colorées, dans tous les exemplaires.

Le N.º 1 est un exemple d'une impression typographique sur une impression inimitable; mais une gravure en taille-douce produirait un meilleur effet.

Je cite un seul exemple pour démontrer l'efficacité du Papier inimitable.

Prenons en mot, une lettre ou vignette quelconque de l'exemplaire N.º 3. Soit par exemple la lettre O du mot DEPOSITO, — examinons quels sont les traits et les couleurs qui la traversent et comparons les avec les couleurs et les traits de la même lettre dans l'exemplaire dont la véracité nous garantit douteuse. S'il y a parfaite similitude nous pourrions croire qu'il n'y a pas de falsification, et comme dans une seule lettre il peut s'en trouver plus de trente circonstances diverses — provenant du nombre des couleurs et des traits; des angles alternés, opposés, externes, internes etc. qu'ils font avec la lettre, on peut

conclure que tout ce papier est rempli de millions de circonstances qui pour le moins le rendent beaucoup plus compliqué qu'une simple gravure de Billets de Banque.

Mais la principale garantie qu'offre ce procédé consiste en ce que toutes les taches, rondelles, bandes et faisceaux de traits colorés, sont formés et disposés par le hasard; le hasard seul préside à leur formation; tout imprimeur graveur ou lithographe, venant à par l'inspection de cet enchevêtrement de traits colorés que cela n'est pas un travail d'artiste, et comme le hasard ne produit pas deux fois la même chose, il est évident que ce système offre toute la garantie désirable.

Il est encore un genre d'observations que je recommande aux artistes imprimeurs parce que je le trouve propre à les convaincre de l'efficacité du Papier-inimitable. Prenons par exemple le trait bleu A du n.º 5; ce trait vu au microscope est composé de traits de divers nuances. Nous voyons que le trait A fait des zig-zags sur lui-même, et qu'il perd peu-à-peu sa couleur bleue, en s'avancant vers la rondelle B qu'il contourne, pour retourner vers A après avoir entièrement pâli. Je demande s'il est possible de contrefaire par aucun art connu, cette décroissance insensible de couleur dans de telles circonstances.

La même décroissance de couleur s'observe dans les rondelles B et C; dans l'une elle va en spirale du centre à la périphérie; dans l'autre elle va de la périphérie au centre.

Cette décroissance ne se remarque pas

78  
Seulement dans le sens de la longueur des traits;  
on peut les voir également dans le sens de leur  
grosceur. Si on observe les rondelles bleues et  
rouges du n.º 9, on pourra s'appercuvoir  
que le trait du spirale dont elles sont formées  
est net d'un côté, et diffus de l'autre; ce qui  
lui donne en quelque sorte l'apparence des  
la coupe des lamelles de l'os de la sèche, ou  
des fibres ligneuses du bois. Or, comme  
les traits de toute espèce de gravure sont  
également nets des deux côtés, et qu'il est  
impossible de les faire différemment, je suis  
sur que l'examen de ces traits minutieux  
par des personnes entendues, ne fera que  
de les persuader davantage de la vérité de  
cette nouvelle garantie.

Voilà tout ce que je puis vous dire pour  
le moment, Monsieur Beau-père, mais  
si on adapte mon système en Allemagne,  
je pourrai fournir de nouveaux perfec-  
tionnements que j'ai reconnus après  
avoir imprimé des gravures.

Je vous salue et je suis tout à vous.

---

Stu Major Faunay

Campinas le 9 mars 1865

.....  
Mais ces 35 années où j'ai toujours été  
privé d'une bonne preuve m'ont convaincu  
d'une vérité; c'est qu'une preuve est une chose  
excellente; mais aussi, si l'on peut s'en passer  
ce ne sera que mieux. La photographie  
imprimée avec une netteté admirable sans

## ORIENTAÇÕES PARA O USO DOS ARQUIVOS DIGITAIS

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence ao Instituto Hercule Florence ou a instituições parceiras. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a autenticidade e a integridade da fonte, não realizando interferências digitais além de ajustes de contraste, cor e definição.

### 1. Utilizar este documento apenas para fins não comerciais

Os textos e as imagens publicadas no IHF Digital são de domínio público, porém seu uso comercial não está autorizado. Alguns textos e imagens provêm de instituições parceiras e somente poderão ser utilizados após consulta ([contato@ihf19.org.br](mailto:contato@ihf19.org.br)).

### 2. Créditos

Ao utilizar este documento, você deve dar o crédito ao autor (ou autores), ao IHF Digital, ao acervo original e ao autor(es) da reprodução/tratamento digital. Solicitamos que o conteúdo não seja republicado na rede mundial de computadores (internet) sem prévia autorização do IHF e/ou da instituição parceira.

### 3. Direitos do autor

No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei nº 9.610, de 19 de fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Se você acreditar que algum documento ou imagem publicada no IHF Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente ([contato@ihf19.org.br](mailto:contato@ihf19.org.br)).

### 4. Responsabilidades

O IHF reserva-se o direito de alterar o conteúdo do site, sem necessidade de aviso prévio, assim como rejeita qualquer responsabilidade pela utilização não autorizada do conteúdo deste site por terceiros.